

# **Première réunion de concertation sur le projet de rénovation des Halles au Forum Saint-Eustache**

(05/02/03)

Une soixantaine de personnes ont participé à cette première réunion de concertation, qui avait été annoncé par la *Lettre d'ACCOMPLIR* distribuée dans la rue les deux week-ends précédents. Après une introduction faite par notre président François Weill, Gilles Pourbaix a rappelé les principaux éléments du projet de rénovation des Halles tels que nous en avons fait état dans la *Lettre*.

Nous avons donné ensuite la parole à Jean-Jacques GOURET, représentant de l'Union des Champeaux, qui a résumé pour nous l'histoire de la première rénovation des Halles.

## **1) L'histoire de la première rénovation des Halles**

En 1959 paraissait le décret décidant du départ des Halles. En 1963, deux projets portant l'un sur 400 ha, l'autre sur 270 ha, proposaient de raser tout le centre de Paris depuis le Palais Royal jusqu'au Marais, et depuis la Seine jusqu'à la gare de l'Est ; ces projets ont été repoussés par le Conseil de Paris.

La ville de Paris était alors administrée par un préfet, et non par un maire. En 1966, le préfet propose un immense programme, incluant notamment la construction d'un centre du commerce international, d'un nouveau ministère des Finances : l'objectif est que le centre de Paris devienne un petit Manhattan. Le Conseil de Paris accepte ce projet, qui porte sur 32 ha, et 87 conseillers sur 90 votent en faveur de la déclaration d'utilité publique qui prévoit notamment l'expropriation de 19.000 habitants.

La première Union des Champeaux est créée fin 1963 ; elle s'efforce de comprendre les mécanismes administratifs, à une époque où la concertation n'existe pas. En 1966, elle parvient à se procurer les plans et le projet d'expropriation et les publie dans la revue *Combat*. En 1967, *Paris Match* dévoile les projets des six cabinets d'architectes retenus, dont certains prévoient des tours de deux cents mètres de haut. La presse s'émeut, un manifeste est signé par des personnalités des Arts et des Lettres, et les projets sont repoussés par le Conseil de Paris.

En 1967-68, de nouveaux projets, avec des tours moins hautes, sont présentés au Conseil de Paris. L'Union des Champeaux organise une exposition pour montrer que beaucoup des immeubles menacés ont une valeur équivalente aux immeubles protégés du Marais ; il aurait été possible aussi de faire une exposition sur les problèmes sociaux posés par ce projet, mais il a paru plus efficace de mettre l'accent sur les « vieilles pierres ». L'exposition, présentée rue Montorgueil, reçoit trente cinq mille visiteurs, et la presse s'en fait largement l'écho. Le Conseil de Paris repousse à nouveau ces projets.

Le préfet de Paris, impressionné par le fait qu'une association ait réussi à faire capoter un projet lancé depuis cinq ans, accepte la création, sur le plateau Beaubourg, d'un centre d'informations pour les habitants qui restera ouvert un an et demi.

Finalement, le projet est scindé en deux parties, l'une concernant le plateau Beaubourg, l'autre le secteur des Halles. Le nombre de personnes expropriées est ramené à 3.500, et le projet de construire un nouveau ministère des Finances a été abandonné. En revanche, le préfet signe le permis de construire du centre de commerce international, prévu devant la Bourse de Commerce. L'Union des Champeaux révèle que la commission de sécurité n'a pas été consultée, dénonce le permis de construire devant le tribunal administratif, commence par perdre le procès, puis le gagne en appel. Le président Pompidou meurt ; Giscard, qui lui succède, ne renouvelle pas le permis.

En 1977 Chirac est élu maire de Paris ; il déclare qu'il sera « l'architecte des Halles », mais en réalité les neuf dixièmes des choses étaient déjà décidées, et les trois quart du sous-sol déjà coulés.

## 2) Présentation des trois films de Régis Clergue-Duval

Grâce au matériel prêté par les employeurs de Stéphane Soulet, qui s'est chargé de son installation, Régis Clergue-Duval a pu présenter trois petits films :

- *Il y a 35 ans, Paris dans 20 ans* (le Paris de l'an 2000 vu par Paris Match en 67), 2' 20" ;
- *Le Comble du Trou des Halles vu par Paris Projet* (Le feuillet du Trou, puis des vagues de projets, puis de la construction en deux temps du Forum des Halles vu par Paris Projet, publication de l'Atelier Parisien d'Urbanisme en 1985), 7'47" ;
- *La Rénovation du Forum des Halles? Une Question à Millefeuilles !* (les quatre points majeurs de la rénovation : RATP, voirie, pavillons Willerval et Jardin, à travers la "découverte" de la maquette de La Sem Centre, qui nous a aimablement autorisés à la filmer), 5'55".

## 3) Débat

De nombreuses personnes se sont exprimées pendant le débat, animé par F. Weill ; les différentes questions et suggestions sont regroupées ci-dessous de façon thématique. Alain Le Garrec (conseiller de Paris, conseiller du 1<sup>er</sup>, Président de la SEM-Centre), qui assistait à la réunion, a pu apporter un certain nombre de précisions, ainsi que Jean-Paul Maurel (Adjoint au Maire du 2<sup>ème</sup>, chargé de la jeunesse, des transports, de la circulation et du stationnement).

### *Maintenir sur place les équipements culturels collectifs*

*Un intervenant* : Le Conservatoire est un équipement culturel de grande qualité, qui apporte beaucoup au quartier et doit être conservé. En revanche, il est clair que les pavillons Willerval, qui n'ont pas été réellement conçus pour leur usage actuel, sont de plus en plus mauvais état. Mais si le Conservatoire déménage pendant les travaux, sommes-nous assurés qu'il reviendra dans le quartier ensuite ?

*Alain Le Garrec* : En tout état de cause, le quartier ne doit pas perdre ses équipements culturels et sportifs : la piscine, le gymnase, le Forum des Images, le FAL (Forum Animation Loisirs), le Conservatoire, la bibliothèque de la Fontaine, les ateliers de l'ADAC (Association pour le développement de l'animation culturelle) et le Pavillon des Arts ne quitteront pas les Halles. En revanche, pourra se poser un problème de relocalisation temporaire de certains de

ces équipements pendant les travaux. La seule manière de s'assurer de leur retour sur place est d'obliger les concepteurs et les politiques à inclure ces équipements dans le projet, et à les y inscrire de façon claire et spécifique. Le Conservatoire se trouve par exemple dans un lieu qui était à l'origine destiné à une serre tropicale, d'où l'inadaptation de ses locaux, qui sont par ailleurs trop exigus pour le nombre d'enfants qu'il accueille aujourd'hui. Le Pavillon des Arts ne dispose d'aucun espace pour ses fonds ; il ne s'agit en fait que d'une salle d'exposition ; il rencontre par ailleurs des problèmes de température, de lumière, et il manque de place pour proposer des activités d'animation.

### *Scinder le Conservatoire ?*

*Int :* J'ai entendu dire qu'il est question de scinder le Conservatoire en deux établissements, l'un pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> arrondissements, l'autre pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissement. Dans ce cas, on peut craindre que les enfants n'aient plus le même choix en termes d'instruments de musique, et qu'ils n'aient plus la possibilité de participer à différentes formations d'orchestre dès leur deuxième année d'étude, comme c'est le cas actuellement.

*Alain Le Garrec :* Si le Conservatoire doit être scindé en deux, il faudra exiger que chacun des deux établissements continue à offrir le même choix d'instrument et les mêmes activités. La diminution en taille ne doit pas entraîner une diminution en qualité.

### *Les bibliothèques*

*Int. :* Dans ce quartier hyper-commercial, les équipements culturels de proximité jouent un rôle fondamental pour les habitants. La bibliothèque pour les enfants est de très grande qualité, mais la bibliothèque pour les adultes est vraiment à l'étroit dans la mairie du 1<sup>er</sup> ; ne pourrait-on pas regrouper les deux bibliothèques, de sorte que parents et enfants puissent s'y rendre ensemble et que ce soit un lieu où les habitants puissent se rencontrer ?

*Jean-Paul Maurel :* Je signale que la bibliothèque du 2<sup>ème</sup> arrondissement, qui se trouve place des Petits-Pères, va être agrandie. L'immeuble va être remis à neuf ; les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages seront occupés par une crèche ; les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> par la bibliothèque.

### *Rendre gratuits plus d'équipements culturels*

*Int. :* Dans le quartier, beaucoup d'équipements sont payants y compris pour les jeunes et les enfants. Il faudrait abaisser les prix d'entrée, voire rendre ces équipements gratuits.

*Jean-Paul Maurel :* Le conseil local de la Jeunesse du 2<sup>ème</sup> arrondissement a présenté une pétition de 600 signatures demandant la pérennisation de la rampe de skate-board qui avait été installée dans le Jardin des Halles pendant la période de Noël.

*Int. :* Pour déterminer le bon niveau d'équipements collectifs, nous devons penser non seulement à aujourd'hui, mais à la situation que nous connaissons dans 25 ans, car on ne va pas refaire un chantier tous les dix ans. Or le temps de loisirs va probablement fortement augmenter et les besoins des habitants évoluer compte tenu des changements démographiques (vieillesse de la population).

### *Place du village, ou centre d'une capitale mondiale ?*

*Int.* : Nous devons trouver des solutions pour préserver notre vie de village sans oublier que Paris est une capitale mondiale et que le centre de Paris ne peut pas se refermer sur lui-même.

*Int.* : De toute façon, si nous n'agissons que comme habitants du 1<sup>er</sup>, nous ne pourrons pas faire entendre notre voix ; la seule méthode est de nous exprimer à la fois comme citoyens des Halles et comme citoyens du monde.

*Int.* : Il faut aussi penser aux habitants de la banlieue, qui viennent en masse dans notre quartier pour consommer et pour se distraire. Nous devons les accueillir correctement, et faire en sorte que cela se passe bien. Paris est, de fait, le centre d'une agglomération de dix millions d'habitants.

#### *Les nuisances générées par les travaux*

*Int.* : Le chantier va sans doute entraîner à nouveaux de nombreuses nuisances pour les riverains, en particulier en termes de bruit.

*Alain Le Garrec* : Ce chantier sera naturellement beaucoup moins important que lors de la création du Forum ; cela dit, il ne pourra pas se faire « à la cuillère et au couteau » comme les chantiers d'archéologie, mais il faudra veiller au phasage des travaux et à leur durée. De grands progrès ont été faits dans ce domaine depuis le premier chantier.

#### *Etendre le quartier piétonnier*

*Int.* : On dit que 500.000 personnes traversent notre quartier chaque jour ; pourtant la place faite aux voitures reste encore très importante ; pourquoi ne pas rendre piétonnes les quelques rues qui restent ouvertes à la circulation automobile ? On se demande par exemple pourquoi la rue Berger et la rue Saint-Denis sont encore partiellement ouvertes à la circulation.

*Jean-Paul Maurel* : Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> arrondissements de Paris sont ceux qui comptent le moins de voiture par foyer (moins de 0,4). La politique générale de la présente mandature est de diminuer la circulation automobile de 2% par an ; une fois atteints les 10%, il devrait être possible de fermer les voies sur berge aux automobiles.

*Int.* : J'ai été obligée de me racheter une voiture parce que mon employeur a déménagé. Le problème de l'automobile est très lié à celui des transports en commun : le RER C devrait être modernisé, il est d'une lenteur décourageante.

*Int.* : J'ai assisté à une scène étonnante : dans le jardin des Halles, un motard demandait son chemin à un policier et celui-ci le lui indiquait, alors que les motos n'ont pas accès à la zone piétonne, ni a fortiori au Jardin. Il faudrait améliorer la signalisation, et communiquer sur le fait que le quartier piéton est ouvert aux vélos, mais pas aux motos.

#### *Et les livraisons ?*

*Int.* : Je suis d'accord avec le fait de limiter encore la circulation, à condition de prévoir comment se feront les livraisons, qu'il s'agisse des livraisons des magasins ou de la possibilité pour les habitants de se faire livrer une machine à laver par Darty. Si on ne fait rien sur cette question, on va tuer le quartier.

*Int.* : Une partie des livraisons pourrait se faire par d'autres moyens que les moyens actuels : les lignes de RER qui vont jusqu'à Roissy et Garonor ne pourraient-elles pas être utilisées, pendant les heures de fermeture au trafic de voyageurs, pour faire des livraisons ?

*Int.* : Dans le centre commercial des Olympiades, place d'Italie, les livraisons se font par deux réseaux ferrés internes ; on pourrait s'inspirer de cet exemple.

*Int.* : Serait-il possible de percer des monte-charge pour que les camions livrent par la voirie souterraine au lieu de défoncer les chaussées en surface ? On pourrait aussi exiger que les livraisons se fassent avec des véhicules plus petits.

*Int.* : Les livraisons ne se font pas point de vente par point de vente, mais par tournées.

*Jean-Paul Maurel* : Il est envisagé de créer des centres de stockage sur la couronne de Paris, à partir desquels les marchandises seraient distribuées dans des véhicules légers et propres pour être livrées dans Paris.

### *La circulation dans le quartier*

*Int.* : Si l'on étend encore le quartier piétonnier, il faudra veiller à améliorer la signalisation pour les véhicules qui doivent malgré tout y pénétrer : habitant au 118 rue Rambuteau, j'ai dû faire un jour appel à une ambulance, qui n'a jamais réussi à trouver son chemin jusque là. Il est très difficile de s'orienter dans le quartier.

*Int.* : Un autre paradoxe du quartier piétonnier est que dans la mesure où on a fait l'hypothèse que seuls des piétons y pénétreraient, on n'a pas prévu de sens de circulation ; or il en faut nécessairement un.

### *Le lobby du Forum*

*Int.* : Le lobby des commerçants du Forum est très puissant : pouvons-nous espérer faire entendre nos voix d'habitants face à eux ?

### *Un urbanisme qui réduise le sentiment d'insécurité*

*Int.* : Il faudrait que les futurs choix d'urbanismes contribuent à réduire le sentiment d'insécurité.

### *Plus de verdure*

*Int.* : Pourrait-on se préoccuper d'ajouter de la végétation dans le quartier ? Même dix ou vingt arbres de plus, cela fait une différence !

### *La disparition des habitants*

*Int.* : J'ai appris qu'au début du siècle, il y avait 100.000 habitants dans le quartier des Halles ; aujourd'hui, on en est à 9.000 !

*Int.* : Autrefois, dans le quartier, une personne pouvait vivre dans une pièce de 2m<sup>2</sup> où elle avait juste la place de mettre son lit : c'était l'univers de Zola. Par ailleurs, il ne faut pas

s'étonner si le nombre d'habitants a fortement diminué : on n'aurait pas pu sauver le patrimoine du quartier s'il n'y avait pas eu d'ajustement au niveau des prix ; aujourd'hui le m<sup>2</sup> atteint 30.000 F, et beaucoup d'anciens petits appartements ont été réunis pour en faire des grands.

*Int.* : Il faut dire aussi qu'énormément de logements ont été déclassés en bureaux ; on voit parfois des panneaux « bureaux à louer » jusqu'au 5<sup>ème</sup> étage.

*Int.* : Peut-on penser qu'en trouvant le moyen de décourager les entreprises de s'installer dans le quartier, davantage d'habitants pourraient s'y loger ?

*Int.* : Dans le quartier de la Bourse, beaucoup de bureaux se sont vidés, et les habitants ne sont pas revenus pour autant ; tous les commerces de la rue de Richelieu sont en train de fermer.

*Jean-Paul Maurel* : La situation est fortement contrastée au centre de Paris. Dans le 2<sup>ème</sup>, l'évolution des prix de l'immobilier a chassé beaucoup d'entreprises, des ateliers d'imprimerie, par exemple ; beaucoup de bureaux ont été transformés en appartements, notamment dans le centre et le Sentier du 2<sup>ème</sup>, et il y a aujourd'hui plus d'habitants dans ces quartiers qu'il y a deux ans.

#### *La création de logements sociaux*

*Int.* : La première rénovation des Halles comportait un volet de création de logements sociaux ; est-ce également le cas dans l'actuel projet ?

*Int.* : Peut-on vraiment dire que les appartements de la rue de Rambuteau relèvent du logement social ?

*Int.* : La plupart de ces logements relèvent du 1% patronal, et ils sont donc réservés aux petits salaires des entreprises.